



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Brillier par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

---

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

**AVIS PUBLIC – SÉANCE ORDINAIRE**

**EST**, par le présent avis, donné par le soussigné Karl Péguy Saint-Fort, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère;

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère siégera en présentiel, lundi 05 février 2024 à 19 h30, en séance ordinaire au 2 rue Du Parc (bureau municipal).

Donné à Saint-Valère ce 29<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

  
Karl Péguy Saint-Fort

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 17 h, le 30<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt-quatre.

Signé.....  
